

---

---

# LE TRAIT D'UNION

COSSET≈COSSETTE

Volume 17, numéro 1

mars 2015

---

*Bulletin de l'Association des familles Cosset/te*

---

---



Guy Cossette

## Du nouveau sur Pierre Cosset, ancêtre des Cosset en Acadie, puis en Guyane

Dans l'article «Quatre lignées de Cosset en Amérique», publié en novembre 2010 (*Trait d'union*, Vol. 12, numéro 3), je vous parlais d'une lignée de Cosset en Acadie, puis en Guyane. Voici un bref rappel : Pierre Cosset (1683-1740) était un engagé recruté à La Rochelle le 18 février 1720 pour le compte de la compagnie de l'île Saint-Jean (aujourd'hui Île du Prince-Édouard). Il venait du bourg de Bois en Aunis. Marié à Anne Gouin, il s'est donc établi à l'île Saint-Jean en 1720. **Il fut ainsi un des pionniers de la colonie de l'île Saint-Jean.** Il est décédé et a été inhumé à Beaubassin le 11 mai 1740. Son fils Barthélemy né vers 1718 en France, a vécu en Acadie (principalement à l'île Saint-Jean) jusqu'à l'automne 1758 où il fut déporté en France par les Anglais en compagnie de quelque 3000 autres habitants. Il revint à Saint-Pierre et Miquelon en 1764 mais fut déporté de nouveau en France en 1767.

Un autre Pierre Cosset, né vers 1740, fils de Barthélemy et de sa première épouse Agnès Caissy dit Roger, a également été déporté en France en 1758. Il s'est marié le 8 mai 1764 à l'île d'Aix (église Saint-Martin) avec Élisabeth Rambeur

(Rambourg) avant d'aller s'établir à Cayenne en Guyane le 15 août 1764 où **il sera l'ancêtre des Cosset de la Guyane.**

Je terminais l'article en mentionnant que la découverte du contrat de mariage de Pierre Cosset et d'Anne Gouin en France permettrait peut-être de savoir s'il y a un lien quelconque avec la famille de notre ancêtre Jean Cosset.

J'ai retracé leur mariage dans les registres en ligne de La Rochelle, paroisse St-Barthelemy : « le 6<sup>e</sup> jour de novembre 1707, Pierre Cosset natif de la paroisse de Marsais en Aunis, fils de Jean Cosset et de défunte Catherine Barré et de Anne Gauvin native de la Tremblade en Saintonge demeurant depuis 6 ans dans cette paroisse, fille de feu Louis Gauvin et de Françoise Charrié». Il s'agit en fait de Louis Gouin marié à Françoise Charrié le 2 juillet 1680 à La Tremblade. Anne Gouin y a été baptisée le 28 janvier 1685. À cette époque le u et le v étaient similaires d'où Gouin, Govin puis Gauvin d'autant plus qu'à La Rochelle le patronyme Gauvin était plus répandu que Gouin.



André Cossette

## Enracinement et déracinement

Enracinement et déracinement sont deux pôles qui traversent nos existences et nos histoires. L'un ne va pas sans l'autre, qui le rend possible. Ils sont comme l'ombre et la lumière. J'aime mon présent qui n'arrête pas de se réinventer, je chéris mes racines et je rêve encore à l'avenir.

Pierre Cosset, dont nous parle Guy en première page, a émigré de la France à l'Île Saint-Jean vers l'âge de 36 ou 37 ans. Pourquoi quitter ainsi sa famille, son village, son pays ? Pourquoi se déraciner ? Comme notre ancêtre Jean, avant lui, et tant d'autres par la suite, il est peut être à la recherche d'une vie meilleure; il veut peut-être fuir une pauvreté qui l'accable ou encore ressent-il plutôt l'appel de l'aventure ou d'une liberté plus grande, qu'offre la Nouvelle-France. Quoi qu'il en soit de ses motivations, il vient s'enraciner ailleurs que chez lui et contribue à la fondation d'un nouveau pays. En fouillant le passé de ce Pierre et en remontant jusqu'à André, son grand-père, Guy arrive à établir qu'il y a un lien non seulement possible mais probable avec les Cosset de Saint-Hilaire des Loges, nos ancêtres. Pierre, qui est l'ancêtre des Cossette en Acadie et un des pionniers de l'Acadie, serait donc « de la famille ».

Sa descendance connaîtra aussi le déracinement. Bien malgré lui, son fils Barthélémy sera déporté deux fois; le fils de Barthélémy, Pierre, sera également déporté avant d'aller s'établir en Guyane où il sera l'ancêtre des Cosset là-bas. Décidément, nous avons des ramifications qui confirment notre esprit pionnier. Et nous savons maintenant que nos racines ont poussé un peu partout.

Les moulins à scie, comme « le moulin à Romain Cossette » que Gaétan nous présente, ont longtemps été nombreux dans le paysage, comme des témoins de notre enracinement dans cette terre où l'exploitation forestière a fini par occuper une place importante.

Michel Cossette (Archange) que nous présente Gaétan, fait partie d'une famille bien enracinée à Saint-Narcisse, celle de Louis, le fondateur de Saint-Narcisse. Une famille nombreuse que celle-là, et qui sera à l'origine d'une présence exceptionnelle des Cossette dans toute la région mauricienne.

Ainsi les déracinements premiers de nos ancêtres ont été les premiers pas d'un enracinement ici autant qu'en Acadie et même en Guyane. C'est une roue qui a tourné, tourné, tourné comme celle des moulins à scie...

Dans ce numéro	
1	Du nouveau sur Pierre Cosset
2	Présentation. Enracinement et déracinement
3	Mot du président
5	Les moulins de la chute à Romain
6	Notre arbre sur le site d'Ancestry
7	Michel Cossette (Archange)
9	États financiers 2013
10	C. A. en bref
11	Décès
12	Événements